

► Actions



250 000 SIGNATURES REMISES AU MINISTRE POUR SAUVER LES RASED

La délégation a remis la pétition « sauvonslesrased », avec les premières 250 000 signatures récoltées. Elle a fait part au représentant du ministère qui l'a reçue des raisons de cette mobilisation et de l'ampleur du mécontentement suscité.

En réponse, le directeur adjoint de la DEGESCO, M. Allal, a affirmé que : **le ministère ne supprimera pas les RASED, en particulier, dans le cadre du budget triennal, il n'envisage plus de poursuivre la suppression des postes E et G en 2010 et 2011**, le recrutement et les formations spécialisées E et G sont maintenus, et des départs auront donc lieu en 2009. Certaines circulaires des inspecteurs d'académies faisant état du contraire sont donc « des erreurs ». Il confirme, par contre la sédentarisation » de 3000 emplois de maîtres E et G, principalement E. Il s'agirait de les implanter dans des « écoles au public fragile », sur des classes ordinaires, sans recréer de classes de perfectionnement. Les enseignants spécialisés ainsi « sédentarisés » auraient vocation à « partager leur expérience » avec leurs autres collègues de l'école.

Pour les organisations, l'annonce par le ministère du maintien du dispositif RASED et de la formation est une forme de reconnaissance de la pertinence des aides spécialisées. Mais le projet ministériel de « sédentarisation » contredit cette affirmation. Il signifierait en effet la prise en charge d'une classe ordinaire à temps plein par les collègues. Par conséquent, il n'y aurait plus aucune aide spécialisée aux élèves qui en ont besoin dans l'école, pas plus que de travail en partenariat. Il est du reste significatif que cette opération ne repose sur aucune étude. Visiblement, aucune réflexion sur ce qui en résulterait n'existe, ouvrant la voie à toutes les dérives locales.

Le ministère ne peut rester ainsi sur deux discours. Si les aides spécialisées sont pertinentes, il serait encore plus absurde d'en priver, par la « sédentarisation », les élèves des écoles les plus fragiles ! Les organisations appellent donc toute la communauté éducative à maintenir et amplifier la mobilisation en : **continuant à faire signer la pétition « www.sauvonslesrased.org »** se tournant vers les parents, les élus, les partenaires de l'Ecole pour renforcer le mouvement d'opinion pour la réussite de tous les élèves, la sauvegarde des aides spécialisées, des RASED et de leurs 3000 postes, notamment lors de la prochaine journée de mobilisation du 10 décembre. Elles ont convenu de se revoir dans les prochains jours pour examiner les suites à donner à ce mouvement. SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUipp-FSU, FNAME, FNAREN, AFPEN

Maternelles : enfin des excuses !

Enfin ! Le ministre de l'éducation nationale aura mis plusieurs mois pour s'excuser des propos blessants qu'il avait prononcés à l'encontre des enseignants de maternelle. Mieux vaut tard que jamais, tant ces propos ont provoqué inquiétudes et indignation dans la profession, **comme en ont témoigné les succès de la journée du 20 novembre et de la pétition « Oh ! A la maternelle on apprend ! »**

Si nous prenons volontiers acte de ces excuses, nous demandons au ministre de faire succéder au temps des excuses le temps des décisions favorables pour l'école maternelle : **l'école maternelle est**

une grande école. Elle a besoin de voir sa spécificité confortée et reconnue : une formation des enseignants réellement mise en place, la scolarisation des 170 000 élèves de moins de 3 ans, stabilisée et développée, ce qui suppose un tout autre budget.

Le SNUipp se félicite de ces propos, mais demandera au cours des audiences à venir, que des mesures concrètes en faveur des élèves soient prises.

► Commissions paritaires : CAPD promos



LA CAPD pour les promotions aura lieu le 16 décembre. Promouvable ? Pour y répondre, **rendez-vous sur : http://46.snuipp.fr/Calcul_avancement/avanc.html** . Vous trouverez aussi sur ce site, les résultats dès la fin de la CAPD

Vous pouvez aussi renvoyer votre fiche de contrôle syndical ci dessous :

Nom : _____ prénom : _____

Echelon : _____

Date de passage de l'échelon : _____

Note : _____ obtenue le : _____

A renvoyer avec l'enveloppe T à SNU46 80 rue des jardiniers 46000 Cahors

SNUipp 46 80, Rue des Jardiniers 46000 Cahors ☎05 65 22 12 79 📠05 65 22 15 28

<http://46.snuipp.fr> mel: snu46@snuipp.fr Directeur de la publication : Yves Mespoullhé -Fontgrumel - 46220 Prayssac Imprimé par nos soins Prix 0,50 € N° ISSN :1241-3542 N° CPPAP : 0407 s 07301

N° 68 déc 2008 trimestriel

Déposé le 9 déc 2008

ELECTIONS PARITAIRES : LE SNUIPP PROGRESSE

Le ministre avait tempêté après la manif du 19 octobre et la grève du 20 novembre, voulant faire croire que les enseignants étaient manipulés par des syndicats archaïques, ne voulant jamais réformer l'Ecole.

Quel camouflet pour ce ministre que le résultat des élections qui place largement en tête les syndicats de la FSU.

Le SNUipp gagne un siège au plan national et progresse de 2,47 % avec une hausse de la participation.

N'en déplaise à notre ministre, les enseignants se sont mobilisés plus qu'il ne le souhaitait et ont choisi. **En apportant largement leur voix au SNUipp, aux syndicats de la FSU, c'est bien la lutte contre les réformes qui détruisent le système éducatif qu'ils ont plébiscitées : un syndicalisme de lutte et de progrès.**

Le SNUipp est maintenant majoritaire dans 82 départements. Il en gagne 12 dont le Tarn, portant à 5 (le Gers, la Hte Garonne, les Htes Pyrénées, le Tarn et le TARN et Garonne) le nombre de départements où le SNUipp est la première force syndicale dans le premier degré dans l'académie.

Avec 152 voix, il progresse dans le LOT de 4, 55%,

Le SNUipp remercie les enseignants pour la confiance qu'ils ont ainsi montré au syndicalisme de lutte. Le SNUipp, votre syndicat, sera plus que jamais à vos côtés pour vous défendre, pour défendre une école laïque de qualité.

Nicole Boyer, Jean-Marc Rodier
CO secrétaires départementaux du SNUipp

SNUIPP	98 350	47,14%	2,09%
SE	47 947	22,98%	-1,58%
SGEN	15 488	7,42%	-0,32%
FO	16 288	7,81%	0,02%
Sud	13 336	6,39%	0,90%
SNE	5 403	2,59%	-1,08%
CGT	4 715	2,26%	0,24%
@venir	2 795	1,34%	-0,43%
CFTC	2 798	1,34%	0,25%
SNEP	1 506	0,72%	-0,09%

Résultat à la CAPD

orga	voix 2005	% 2005	voix 2008	%2008	diff
SNUipp	134	21,04	152	25,59	+4,55
SE	322	50,55	252	42,42	-8,13
SGEN	67	10,52	102	17,17	+6,65
FO	18	2,83	3	0,51	-2,32
SUD	60	9,42	51	8,59	-0,83
CGT	36	5,65	33	5,56	-0,10

Sommaire

Page 1 : Elections paritaires, le

SNUipp progresse

Page 2 et 3 : aides personnalisées : le temps du bilan

Page 4 : Actions : 250 000 pétitions remises ; maternelles : enfin des excuses ;

Commissions paritaires : CAPD promos



Après un trimestre de fonctionnement, arrêtons-nous et faisons le bilan.
 Dans plus d'une trentaine de départements maintenant, le dispositif 60h est suspendu à l'appel des intersyndicales.
 Au SNUipp, nous avons pris la décision d'interroger la profession à la fin du premier trimestre.
 Nous vous proposons de suspendre donc du 7 au 16 décembre le dispositif pour faire un bilan d'étape détaillé.
 Vous pouvez remplir aussi le questionnaire en ligne : <http://www.snuipp.fr/60heures>



Quelle suite à l'action ?

Suite à l'assemblée générale du 20 novembre 2008, des collègues se sont retrouvés à la Bourse du Travail pour imaginer des suites à l'action.
 Les syndicats du 1er degré se sont réunis le mercredi 26 novembre pour analyser ces demandes et envisager localement une suite à la grève du 20.
 Pour les syndicats, la problématique est de ne pas mettre les personnels en difficulté face à l'administration.

Voici quelques propositions d'actions à inscrire dans la durée qui nous paraissent possibles de mettre en place. Bien entendu, ces propositions s'inscrivent en plus des actions que nos fédérations nationales vont initier.

Face aux suppressions des postes des RASED, **nous proposons aux collègues de suspendre la mise en œuvre du dispositif d'aide personnalisée sur la période du lundi 8 au mardi 16 décembre afin de réfléchir en conseil de maîtres à un bilan et une évaluation de la période écoulée** en nous renvoyant ses analyses et en répondant à l'enquête suivante à destination de l'ensemble des écoles du Lot (ce temps de concertation sera pris sur le quota des 48 heures).

**Questionnaire intersyndical
 (SDEN/CGT ; SE-UNSA, Sgen-CFDT ; SNUipp/FSU ; SUD)**

3 choix à décider collectivement ou individuellement (à préciser lors de l'envoi) :

- **A** > Gel total des 2 heures : les enseignants ne prennent plus aucun élève et repense l'utilisation de ces 2 heures en concertation, rencontre avec les parents, les autres acteurs de l'école.
- **B** > Statu quo : on continue ce qui est commencé mais on donne le ressenti par écrit à l'IA sous couvert de l'IEN (double aux syndicats) : difficultés, ce qui marche, ce qui est améliorable...
- **C** > Prendre tous les élèves: on arrête de ne prendre que les élèves en difficultés et on propose à tous les élèves les 2 h, afin de lever la confusion entretenue par la mise en place sur l'aide personnalisée et les RASED.

Ecole de :

L'enseignant(e) :

PROPOSITIONS	A	B	C
OUI / NON			

A retourner avec l'enveloppe T

« Organisation des 60 heures » : Enquête nationale aux écoles

Département :	Localité :
Nom de l'école :	Nombre de classes :

Elémentaire : <input type="checkbox"/>	Maternelle : <input type="checkbox"/>	Primaire : <input type="checkbox"/>
Ecole rurale : <input type="checkbox"/>	Ecole urbaine : <input type="checkbox"/>	
ZEP/REP/RAR : <input type="checkbox"/>	RPI : <input type="checkbox"/>	Ecole d'application : <input type="checkbox"/>

Organisation des 60 h dans la semaine :

2 X 1 H <input type="checkbox"/>	le matin <input type="checkbox"/>
4 X ½ H <input type="checkbox"/>	le midi <input type="checkbox"/>
Autre <input type="checkbox"/>	le soir <input type="checkbox"/>
Préciser :	le mercredi matin <input type="checkbox"/>

L'élève

1/ L'organisation mise en place concerne :

Des élèves en grande difficulté	<input type="checkbox"/>
Des élèves en difficultés passagère	<input type="checkbox"/>
Tous les élèves	<input type="checkbox"/>

2/ L'aide personnalisée s'ajoute-t-elle pour certains élèves à d'autres prises en charge (RASED, CMPP, orthophonie...) ? OUI NON

3/ Selon vous, cette aide répond-elle aux difficultés des élèves concernés ? OUI NON

4/Quelles sont les conséquences observables ?

Fatigue des élèves	<input type="checkbox"/>
Baisse d'intérêt en classe	<input type="checkbox"/>
Regain de motivation	<input type="checkbox"/>

La famille

1/ Les familles concernées sont-elles ?

Plutôt satisfaites	<input type="checkbox"/>
Plutôt critiques	<input type="checkbox"/>

2/ La prise en charge de leur enfant hors du temps scolaire leur pose-t-elle des difficultés d'organisation ? OUI NON

3/ Ces difficultés sont-elles un obstacle à la prise en charge ? OUI NON

4/Des familles ont-elles refusé le dispositif ? OUI NON

L'enseignant

1/ Combien d'élèves ont-ils été pris en charge par ce dispositif dans l'école depuis la rentrée ?.....

2/ Selon vous ce dispositif peut-il répondre aux besoins des élèves qui rencontrent des difficultés ?
 Chiffrer de 0 (pas du tout efficace) à 5 (très efficace)

0 1 2 3 4 5
 (entourer)

3/ Pour vous, la mise en place du dispositif a engendré :

<input type="checkbox"/>	un alourdissement de la charge de travail
<input type="checkbox"/>	un allègement de la charge travail
<input type="checkbox"/>	une amélioration du travail en équipe
<input type="checkbox"/>	une dégradation du travail en équipe